A.S.P.E.C.T.

## Association pour la sauvegarde

et la promotion de l’environnement

du Conquet

1 rue Aristide Briand

## 29217 Le Conquet

Le Conquet, le 15/02/2015

# Réunion du Conseil d’Administration du 30/01/2015

Etaient présents :

Mme Marie-Claude Burdin

M Jean Chabrol

Mme Josiane Clochon

Mme Michèle Gendrot

Mme Marie-Françoise Malo

Mme Jacqueline Ruel

Invité : M Philippe Gay

Ordre du jour

AVAP

Balade sur les chemins

TAP

**AVAP : compte-rendu de Jean Chabrol**

Lors de la présentation du projet AVAP du 27/01/15, il y a eu beaucoup de modifications par rapport à celle du 25/11/14,  mais il n’est pas encore abouti : les remarques du 25/11 ont été approuvées ainsi que le règlement intérieur. Le vote s’est fait à main levée.

L’AVAP génère des contraintes importantes ; voir la compatibilité PLU/AVAP.

Des photos aériennes du Conquet ont montré la présence de nombreux jardins et, vu de Kermorvan beaucoup de verdure ce qui fait que le paysage naturel urbain devient inconstructible.

Les protections actuelles : les monuments historiques, l’église, la presqu’ile, les sites classés inscrits.

Retiré de l’AVAP : le Cosquiés. On ne sait toujours pas qui est propriétaire de la passerelle du Croae

Choix du périmètre du secteur : il faut revoir les zones rurales Kerandiou, Kerinou, Kerangof ; il va falloir élargir ces zones trop restreintes : cela va être proposé.

Une nouvelle réunion de validation est prévue, suite aux diverses modifications proposées.

Harmonisation PLU/AVAP

DTTM est en charge de lister les points d’incohérence, de discordance entre AVAP et PLU.

Le PLU va devenir PLUI mais c’est au Maire de décider.

On peut noter que Le Conquet est une des rares communes à avoir une commission d’urbanisme !

Agenda prévisionnel

Validation des modifications : le 03/3/15

Avril : présentation au Conseil municipal

Avril : présentation au Public

30/06 : réunion CLAVA en commission plénière pour validation

Juillet : Arrêt du projet par le Conseil Municipal

Présentation CRPCS

Démarche administrative

Enquête publique

Avis du Préfet

Création d’AVAP vers juillet 2016

Modification du PLU

Il faut définir l’attitude de ASPECT au moment de la présentation ; pour le moment, on laisse faire la Mairie et l’aider à argumenter le pourquoi de cet AVAP.

ASPECT doit avoir une stratégie

Très peu de communes dans l’AVAP dans le Finistère (Roscoff)

**TAP**

Josiane a rencontré Nathalie Soufflet : le projet a été présenté : plantations d’arbres tels que noisetiers, saules de fin avril au 19 mai les lundis et mardi accompagné d’une équipe technique.

Il faut d’abord enlever les plantes invasives et dégager la mare

**Parcours Nature**

Il faudra faire la cartographie de ce qui a déjà été fait

**Constructions**

* Le Théven : Alain Brenterc’h a présenté un projet qui a été refusé par la commission d’urbanisme et l’ABF ; un 2° projet a été valide par l’ABF et refusé par la commission qui demande de consulter un conseiller en architecture départemental

Le 3° projet a eu l’aval de la commission !

* Porsliogan : le lotissement Milin a du mal à se remplir ; il y a eu un permis refusé
* Lotissement à Lochrist rue Pierre Loti
* Pré-projet à Lochrist mais pas encore déposé à coté du phare
* Bihannic Corniche du Drellach : arrêt des travaux mais il semblerait qu’il y ait une construction supplémentaire sur l’arrière.

ASPECT attend que le permis soit affiché

La Mairie attend l’avis de l’ABF et se trouve « embêtée » de régulariser en l’état